Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur
A.P. des clubs du 13 mai 2023 à Loyers.
P.V. n°AP2 SAISON 2022/2023

Séance ouverte à 14h30.

Membres présents :

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN,;
MM. F. ANTOINE, D. HARMAND, P NOEL, P. WINAND.

Membres excusés :

Mme S. VANCRUTSEN
MM. F. GRANDJEAN, J.-C. OGER

1. Vérification des pouvoirs :

51 clubs présents ou représentés sur 77 clubs.

Total des voix représentées : 184.

Majorité absolue : 93 voix.

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 2 septembre 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Pascal NOEL, président du C.P. :

M. Pascal NOEL, président :

- Au nom du comité provincial, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée provinciale et remercie le club de Loyers pour son accueil.
- C'est la première saison qui n'est pas directement impactée par la COVID. Toutefois, nous ne pouvons pas dire que tout s'est déroulé normalement. Au niveau de l'interclubs, beaucoup trop de match n'ont pas été joués. S'il était présent, le trésorier serait très content de toutes ces amendes perçues mais ce n'est pas notre objectif premier. Nous devons trouver tous ensemble des solutions pour améliorer la situation. A cet effet, nous allons reconstituer un groupe de travail et vous fournir bientôt un calendrier de réunions. Les personnes intéressées peuvent envoyer un mail à l'adresse mail interclubs@frbbt-namur.be. Je crains qu'il n'y ait pas une solution miracle mais nous ne pouvons pas continuer de cette manière. Nous devons réagir et nous comptons sur vous.
- Je vous présente nos excuses pour les quelques couacs rencontrés lors des Play Off. Nous avons commis quelques erreurs par manque de connaissance et par jeunesse. Nos règlements sont éparpillés dans les PV des assemblées provinciales et à divers endroits sur le site ou les anciens BO.

Nous allons les rassembler dans un seul document.

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

- Après la période COVID, nous avions subi une diminution du nombre d'affiliés puisqu'après avoir eu 3903 affiliés en 2019-2020, nous étions redescendu à 3455 la saison suivante, soit plus de 11%.
  Nous sommes maintenant 3555 affiliés, soit 100 de plus seulement que juste après la période covid, ce qui représente un peu plus de 22% de récupérés.
- En matière de forfaits généraux, après l'année passée qui était catastrophique avec 28 forfaits généraux, nous sommes redescendus cette saison à 18 en messieurs et 1 en dames.
  La particularité de cette saison est le nombre élevé de forfaits simples, signe de la difficulté des clubs à mobiliser et motiver leurs troupes.
  Le changement du calendrier scolaire n'est sans doute pas sans impact sur l'absentéisme.
- Une augmentation de la cotisation des joueurs sera appliquée cette saison, par l'AFTT, après plusieurs saisons sans changement. Elle correspond à la hausse de l'indice des prix à la consommation entre octobre 21 et 22.
  Pour un joueur cela correspond à une cotisation qui s'élève à 55,55 € au lieu de 49,48 €.
  Il n'y a donc pas de rattrapage depuis la dernière augmentation de la saison 2019/2020 mais une augmentation due à l'index sur un an.
- Comme à chaque fois pendant l'intersaison, les clubs sont invités à vérifier les données personnelles de leurs joueurs et répercuter dans l'espace personnel les données modifiées telles que adresses mail , domicile, téléphone. Même chose pour la composition des comités.
- Les demandes d'inscriptions sur la liste des transferts sont possibles jusqu'au 20 mai, soit par l'espace personnel, gratuitement, soit par recommandé. La confirmation pourra aussi se faire via l'espace personnel sans frais à partir du 21 mai jusqu'au 5 juin. Les formulaires papier pour ceux qui n'utilisent pas l'espace personnel sont disponibles sur le site de l'AFTT : AFTT.be, secrétariat, le coin des documents.
- Les activations pour la saison prochaine sont possibles dès à présent. Pour ceux qui seront transférés, l'activation n'est pas automatique et ils doivent aussi s'activer dans leur nouveau club après leur transfert.
- Les nouveaux classements paraitront le 18 mai et les réclamations seront reçues jusqu'au 26 mai. Les classements définitifs seront publiés le 2 juin.

5. Rapport de M. Jean-Claude OGER, trésorier provincial :

- Pour cette saison, la trésorerie clôturera dans le vert mais il faut attendre les dernières factures et la vérification des comptes pour donner le résultat exact ; le détail de celui-ci sera transmis avant l'AG de début de saison 2023-2024 afin d'être examiné et permettre les questions souhaitées avant cette assemblée.
- Comme annoncé, une somme de 5 141,21 € venant des bénéfices réalisés les saisons précédentes a été budgétisée et 5 145,92 € ont été distribués aux clubs suivant des critères et une grille de répartition établis par M. B. Van Kerm.
  46 clubs ont ainsi été récompensés pour des sommes pouvant dépasser plusieurs centaines d'euros.
  Le top 3 2022-2023 est le suivant :
  - Royal Andenne TT (N37) avec 420,58 € ;
  - Royale Palette Isnoise (N28) avec 371,10 € ;
  - Royale Palette Gembloux ASBL (N45) avec 296,88 €.

Cette opération sera renouvelée pour 2023-2024 et la somme exacte qui sera distribuée sera communiquée à l'AG de début de saison.

- La facture du CPN pour 2022-2023 est à régler pour le 31 mai. Quatre clubs ont droit à des remboursements ; ceux-ci seront effectués avant fin mai. Cela signifie que pour ces clubs la saison ne leur a rien coûté au niveau provincial, que du contraire ils ont gagné de l'argent. Certains trouveront probablement le montant des amendes assez important mais il est semblable aux autres années.
  A ce niveau, il faut souligner le club d'Andenne qui avec 26 équipes provinciales n'a rien à payer au niveau des amendes, que du contraire il récupère 97,00 €.

6. Rapport de M. Pascal NOEL, responsable de la Commission technique des jeunes :

- Cellule technique :
  L'encadrement va être revu pour la prochaine saison suite au départ de deux entraineurs. Frédéric SONNET et Nathalie MARCHETTI ont été approchés.
  Nous recherchons aussi des sparring motivés, principalement pour les stages. Les personnes intéressées peuvent se faire connaitre auprès de la Commission. L' indemnité est payée en respect avec la législation.
- IJN :
  La compétition a repris cette année après une interruption de deux années. Globalement, la compétition s'est très bien déroulée, même si nous avons rencontrés quelques difficultés à recruter des arbitres. C'est pourquoi, nous devrons changer quelque peu le règlement.

7. Rapport de la Commission de propagande :

CHALLENGE ONLY GIRLS

- Le challenge « Only Girls » a été cette année rebaptisé en « Dandoy Only Girls » puisqu'il est sponsorisé par Dandoy Sports.
- 10 équipes étaient inscrites et tout s'est très bien déroulé dans la bonne humeur.
- Remerciement au club de Malonne pour son organisation.

8. Rapport de Mme Claire FOLIE, responsable de la Commission d'arbitrage :

- Comme à chaque fin de saison, la commission d'arbitrage félicitera lors du souper des champions les nouveaux arbitres provinciaux et leur remettra leur plaquette d'identification officielle, ce sont :
  Nell Bousrez (PPC Patria Beauraing), Thomas Grégoire (La Cipale), Jacques Godefroid (TTC Arbre), Christophe Delbart (Malonne), André Deprez (Jemclub), Aurélien Romnée (TT Bunny Chapois), Sandy Henvart (JS Gonrieux), Ariane de Cambry de Baudimont (T.G.V.)
- La saison a également vu la réussite au niveau arbitre régional de : Corine Navaux (TT R-S-L) et Francis Honnay (Profondeville).
- Cédric Collard (Vedrinamur), Dominique Harmand (Rhisnes) sont devenus arbitres internationaux.
- Une pléthore de réussites à souligner.
- En parallèle, les contrôles interclubs se sont terminés sans aucun problèmes. Un bilan sera fait durant la prochaine saison et diffusé à tous les clubs.
- Pour l'organisation de nos masters, un nouveau programme informatique a été utilisé par plusieurs JA et ce à leur entière satisfaction.

- Tout cela sans oublier les nombreuses participations à l'arbitrage au niveau des compétitions nationales et internationales où Namur a largement et encore une fois, montré la compétence des arbitres de notre province et contribué à aider les autres provinces « en panne d'arbitres ».
- Un énorme merci à toutes les personnes qui ont aidé la commission d'arbitrage dans l'organisation des manifestations qui lui ont été confiées

9. Rapport de Mme Isabelle PIETQUIN, responsable de la Commission des Vétérans :

- C'est le 1er rapport comme Présidente de cette importante Commission. Cette nouvelle fonction a été abordée avec appréhension malgré les nombreux encouragements, dont celui du Président sortant Mr Francis Frédéric. En cause, un environnement nouveau et celui de l'accueil qui allait m'être réservé. Tout s'est passé de façon rassurante au fil des premiers contacts où toute question a sa réponse.
- Ayons une pensée envers ceux qui nous ont quittés cette saison et notamment : Luc Cabrera, Léon Liessens, Jean-Marc Cléda, Jacques Guyaux, Claude Néles, Jean Crépin, Claude Dave, Jacques Pietquin, Mariano Bocchèse, Gérard Simon, Marcel Liessens, Dominique Kolodziey, Yves Defaux, Daniel Labar, Jean Gaziaux, Ahmed Meghazi, … Et peut-être encore d'autres.
- Les épreuves officielles n'ont pas eu le succès escompté en début de saison, avec les critériums individuels particulièrement. Les interclubs vétérans n'ont pas répondu à l'attente souhaitée. Satisfaction avec les épreuves aînées où la constance est à mettre en évidence. Visage différent avec les épreuves dites amicales sous l'égide de la CPNV et menées avec tact et le sens de bien faire pour les responsables des « Cinq » et du « Sud ».
- Les épreuves francophones et nationales, touchées aussi, n'ont plus l'aura d'hier, allant même parfois jusqu'à l'annulation de l'épreuve faute de combattants.
- N'oublions pas de féliciter nos ainées, la médaille d'argent du championnat de Belgique en catégorie 50 qui est remportée par les ISNES avec la participation de Bernadette BOULARD, Véronique JASSOGNE et Dominique VANDERCOILDEN. La médaille d'or obtenue, en catégorie 60 par le club de PHILIPPEVILLE avec l'équipe composée de Pascale MISSON, Christine GOFFAUX et Dominique SOUMOY.
- Sur le plan international, Namur a été représenté au tournoi de Göteborg, de Trèves, et le sera très prochainement au championnat d'Europe à Sandefjord. En revanche, aucun namurois n'a entrepris le voyage à Oman pour y disputer les championnats du monde.
- Parmi les distinctions de la C.P.N.V., le trophée du Fair-Play attribué à Marie-Lise PONCELET et Claudio FORTI. D'autres trophées seront encore remis ultérieurement.
- Remerciement au comité qui apporte son précieux soutien mais tout particulièrement Freddy ROMAINVILLE qui malgré une situation difficile poursuit sa tâche avec tout autant de ferveur. Toute l'aide qu'il apporte est inestimable. Remerciements aussi à tous nos ainées et vétérans pour l'accueil réservé et pour avoir fait découvrir et intégrer ce monde d'amusement et de fair-play.

10. Rapport du responsable des Tournois – Coupes – Critérium ;

Tournois

- Une réunion préparatoire à la prochaine saison vient d'avoir lieu, avant cette AP, avec les différents organisateurs de Masters.
- Un rapport séparé sera rédigé.

Coupe

- Légère diminution du nombre d'équipes inscrites mais augmentation des forfaits, y compris à la journée finale. Les feuilles de matches non rentrées à temps provoquent un retard pour l'établissement des tableaux du tour suivant et une diminution du délai pour le jouer.
- Remerciements au Club de Somzée pour l'organisation de la journée finale.
- Félicitations aux vainqueurs de cette saison, Somzée en messieurs et EBS en dames pour la deuxième année consécutive.

11. Interpellations

1. Interpellation de M. Jean Toussaint de Ping Burnot :

   Pourquoi la Province de Namur a décidé de ne pas jouer pendant un mois, alors que certaines provinces, dont Liège par exemple, a terminé le championnat un mois avant.
   J'ai eu écho de nombreuses personnes mécontentes de la situation.

- La raison fondamentale pour laquelle nous n'avançons pas les 21èmes et 22èmes semaines est lié au fait que cela ferait une divergence entre le calendrier de nationale/régionale et le calendrier provincial.
- La règle imposant que le 3ème joueur doit avoir un classement supérieur au premier joueur de l'équipe suivante, amplifiée par le fait que c'est le 3ème joueur effectif, risque de poser un problème aux clubs de nationale / régionale puisque les équipes suivantes auraient joué avant en imposant donc la force minimale du 3ème joueur effectif. Sans blessures/empêchements de dernière minute, pas de problèmes mais dans le cas contraire, le club risque de devoir faire forfait pour ne pas pénaliser l'équipe suivante.
- Les clubs ont toujours la possibilité d'avancer un match avec l'accord de l'adversaire.
- A remarquer que si les élèves de moins de 18 ans ne sont pas en congé pour une longue période, et donc pourraient jouer, les étudiants dans les études supérieures le sont.
- La règle du 3ème joueur effectif est confirmée pour la saison prochaine. Celle-ci n'impliquera plus que l'équipe suivante et pas toutes les équipes suivantes (même si la règle n'a été appliquée que pour l'équipe suivante dans les provinces francophones). Cette règle n'existerait plus en cas de noyaux et donc, il serait facilement possible de modifier les dates pour les équipes de provinciale indépendamment des équipes de nationale / régionale

2. Interpellation de M. Etienne guyot de Champ d'en Haut :

- *tour final*

  Pour éviter les soucis de cette année je souhaiterais proposer que la province vote un règlement fixant les dates des tours finaux pour chaque division avant le début de l'interclub avec adaptation possible en fonction des descendants de régionale au plus tard fin mars.

  De plus le système de classement des équipes doit être limpide et basé sur le classement inter-série sans tirage au sort.
  Et on devra mettre dans le règlement que 2 interclubs par jour doit être un maximum.

- *réforme du championnat*

  Rien depuis l'assemblée de Juin à Champ d'en Haut.
  La province pense que tout va bien?

- *les noyaux*

  On parle de noyaux un peu partout mais les clubs ne sont au courant de rien
  Pourquoi ?

- Tour final

  Les dates du tour final et PO sont fixés dès la parution du calendrier de la saison. Ainsi, pour la prochaine saison, ils auront lieu les 27, 28 avril et 4 mai 2024. La seule chose à préciser sera, des deux premières journées, laquelle est réservée au tour final des champions et aux PO car la troisième définit les réserves. Par ailleurs, comme dit précédemment, les règlements seront regroupés et revus.

- Réforme du championnat

  Différentes pistes avaient été abordées et de fait, il n'y a plus eu d'autre réunion.
  Ce point est en suspend par l'instauration des noyaux qui fait l'objet du point suivant.

- Noyaux

  Les travaux préparatoires à l'introduction des noyaux à la place des listes de forces avancent. Cela permettrait la formation d'équipes selon les affinités. Dans un premier temps, ils ne seraient appliqués qu'au niveau francophone mais les modalités d'application doivent être précisées.

12. Débats divers

- Le président du club de St Aubin nous interpelle car il estime que son club a été lésé par l'organisation des PO qui n'a pas respecté la réglementation en vigueur.
  Le CPN est bien conscient de ce problème qui n'est pas limité à ce club.
  Il va d'abord rechercher quels sont ceux qui sont impactés et trouver une solution qui permette de ne désavantager personne.

- M. E Laforge de Vedrinamur, s'inquiète de la diminution du nombre d'entraineurs et suggère que la Commission de Propagande prenne en charge ce besoin et encourage les candidats à s'investir.
  La formation de l'encadrement des joueurs est géré par l'AFTT, sous le contrôle de l'ADEPS.
  Le nouveau règlement de la labélisation prendra en compte dans ses critères la formation de l'encadrement dans les clubs. Les récompenses seront nettement supérieures à ce qu'elles étaient et pourraient servir d'incitant aux clubs à lancer certains affiliés dans cette formation.
  Il n'en reste pas moins vrai que l'information sur les conditions de ces formations et le planning circule mal. Il existe sur le site de l'AFTT une rubrique sur le sujet.

13. Clôture par le Président

- Le président clôture la séance en remerciant les clubs pour leur participation et leur écoute. Le CPN reste à leur disposition.
- Enfin, il souhaite de bonnes vacances et donne rendez-vous à la prochaine AP de début de saison.

Séance levée à 16h30.

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

Pascal NOEL

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be